

Tarifs 2017

Certains services proposés par l'ABES sont soumis à tarification et nécessitent, le cas échéant, la signature d'une convention.

Participation au réseau Sudoc

Depuis 2014, la tarification est calculée selon un **nouveau modèle de facturation**, adopté lors du Conseil d'administration de l'ABES lors de sa séance du 23 novembre 2012. [En savoir plus](#)

Tarification de la part fixe (appliquée pour la durée de la convention)

Nombre de lecteurs		
SCD taille S	0 à 2 000	1 000 €
SCD taille M	2 001 à 8 000	1 500 €
SCD taille L	8 001 à 15 000	2 200 €
SCD taille XL	15 001 et plus	3 000 €
Collections - monographies		
Groupe 0 - XS	1 à 30 000	500 €
Groupe 1 - S	30 001 à 100 000	1 000 €
Groupe 2 - M	100 001 à 200 000	1 500 €
Groupe 3 - L	200 001 à 350 000	2 200 €
Groupe 4 - XL	350 001 et plus	3 500 €

Tarification de la part variable

Le critère retenu pour le calcul de la part variable correspond au **nombre de notices localisées pendant la période facturée** (tous types de documents confondus).

Coût du nouveau titre localisé : 0,63 € HT

Bonifications et rétributions (tarifs appliqués pendant toute la durée de la convention)

Le montant des bonifications est plafonné à **50%** du montant initial de la facturation (part fixe + part variable)

Bonifications	Rétribution unitaire (HT)
Création de notice bibliographique (courant + rétrospectif)	0,57 €
Dédoublonnage	0,42 €
Localisation pour rétroconversion (hors financement ABES)	0,25 €

Services Sudoc - Exemplarisations automatiques

Les opérations d'exemplarisation (ou localisation) automatique sont effectuées par l'ABES pour des lots **d'au minimum 100 notices**.

- Forfait pour création et tests du script d'exemplarisation : 200 € HT (TVA 20 %)
- Facturation par zone de donnée locale ajoutée (ex : ajout d'une cote, d'un numéro local, d'un code PEB) : 50 € HT pour la 1ère zone (TVA 20 %) + 25 € HT (TVA 20 %) par zone supplémentaire
- Facturation par nombre de fichiers à traiter (de 100 à 5000 notices) : 50 € HT par fichier (TVA 20 %)

Le service d'exemplarisation automatique est **gratuit** pour les demandes suivantes :

- déploiements de nouveaux établissements (ILN)
- déploiements de nouveaux RCR dans un ILN existant
- exemplarisations de bouquets de périodiques et de monographies (e-book) électroniques

Services Sudoc - Exports à la demande (produits dérivés)

Services documentaires des établissements dépendant du MENESR (Ministère éducation nationale enseignement supérieur et recherche)

Fourniture de notices

Rappel : une livraison par année n'est pas soumise à tarification)

- de 0 à 500 notices : 24,48 € (HT) / 29,38 € (TTC)
- de 501 à 5000 notices : 61,15 € (HT) / 73,38 € (TTC)
- plus de 5000 notices : 183,56 € (HT) / 220,27 € (TTC)

Supplément par notice pour impression papier (possible jusqu'à 500 notices) : 0,04 € (HT)

Catalogue collectif (catalogue commun à plusieurs RCR d'un même ILN ou de plusieurs ILN) et de notices bibliographiques d'Unicas

- Forfait : 61,15 € (HT) / 73,38 € (TTC) applicable pour toute commande

Services documentaires des établissements ne dépendant pas du MENESR

Fourniture de notices (une livraison par année n'est pas soumise à tarification)

- de 0 à 500 notices : 30,60 € (HT) / 36,72 € (TTC)
- de 501 à 5000 notices : 76,43 € (HT) / 91,72 € (TTC)
- plus de 5000 notices : 229,45 € (HT) / 275,34 € (TTC)

Supplément par notice pour impression papier (possible jusqu'à 500 notices) : 0,05 € (HT)

Catalogue collectif (catalogue commun à plusieurs RCR d'un même ILN ou de plusieurs ILN) et de notices bibliographiques d'Unicas

- Forfait : 76,43 € (HT) / 91,72 € (TTC) applicable pour toute commande

Services Sudoc - Remontées d'exemplaires

La première demande de remontée d'exemplaires est gratuite.

- Forfait pour la création et les tests du script : 200 € HT (TVA 20 %)
- Facturation par tranche de notices : 50 € HT (TVA 20 %) pour 50 000 notices

Le Sudoc dans WorldCat

L'adhésion à WorldCat est un service payant. L'ABES a négocié un marché avec OCLC pour la période 01 janvier 2015 au 31 décembre 2017. Le coût de l'adhésion pour 2017 est fonction du nombre de monographies possédées par l'établissement.

Nombre de monographies par établissement	Tarif annuel HT	Tarif annuel TTC
moins de 50 000 monographies	398,93 €	478,72 €
entre 50 000 et 300 000 monographies	797,86 €	957,43 €
plus de 300 000 monographies	1 196,79 €	1 436,15 €

Participation au réseau Calames

La mise à disposition de l'interface de catalogage donne lieu à facturation. Celle-ci est calculée en fonction de l'amortissement de l'achat des licences XMetal.

Une licence est facturée pour chaque accès simultané. Les licences XMetal ne sont pas attachées à un poste de travail. Leur nombre figure dans la convention qui lie l'établissement à l'ABES. L'ABES n'adresse qu'une facture annuelle par établissement conventionné et laisse aux services concernés le soin d'effectuer d'éventuelles refacturations en interne. Trois catégories tarifaires sont applicables en fonction du type d'organisme concerné.

Catégories d'établissement	Tarif annuel HT	Tarif annuel TTC
1 - Organismes membres du groupe d'experts ayant participé à la mise au point de l'application Calames <i>(Bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle, Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de l'Institut de France, Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, Bibliothèque interuniversitaire de Montpellier)</i>	110,10 €	132,12 €
2 - Organismes placés sous la tutelle du MENESR, ne faisant pas partie du groupe d'experts	220,20 €	264,24 €
3 - Autres organismes	330,29 €	396,35 €

Remarque : les licences installées durant le 1er semestre sont facturées pour l'année complète. Celles installées durant le 2ème semestre le sont pour 6 mois.

Coût semestriel par licence XMetal

- Catégorie 1 : 55,05 € (HT)
- Catégorie 2 : 110,10 € (HT)
- Catégorie 3 : 165,14 € (HT)

Frais de gestion - groupements de commandes

La gestion des groupements de commandes de ressources électroniques est soumise à une **tarification forfaitaire** :

- 170 € (HT) / 204 € (TTC) par établissement et par groupement